

## BULLETIN D'INSCRIPTION



**A retourner au plus tard le : 1er Juillet 2015**

MONDEVILLE TRAIL AVENTURE – Agnès BALANCON & Jean-Claude BLUM

51 bis, Rue Bazile – 91770 SAINT-VRAIN

06 83 35 40 65 ou 06 10 56 42 68 – [ajcblum@club-internet.fr](mailto:ajcblum@club-internet.fr)

**Règlement à l'ordre de :** Mondeville Trail Aventure

**Trail des moulins :** 25 € à l'avance et 30 € sur place (**Repas d'après-course inclus**)

**Randonnée :** 5 € à l'avance ou sur place (**Repas d'après-course en sus 10 €**)

**Votre choix :**

TRAIL DES MOULINS

RANDONNEE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Date de naissance :

Sexe :

FEMME

HOMME

Club / Association :

Licencié : OUI\*

Numéro :

NON\*\*

\* Joindre copie de votre licence

\*\* Joindre une copie de votre certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de l'épreuve.

Taille tee-shirt :

S

M

L

XL

DATE :

SIGNATURE :

# DOSSARD N°

RESERVE A L'ORGANISATION

# TRAIL DES MOULINS

A Mondeville (91)

**Samedi  
4 juillet 2015  
à 13 h**

**Barbecue  
d'après-course**



**50 KM D+1100M**

**25 KM D+300M**



**Week-end reconnaissance du parcours : Info sur le site MTA**



Contact : Agnès BALANCON & Jean-Claude BLUM

Tél. : 06.83.35.40.65 ou 06 10 56 42 68

[ajcblum@club-internet.fr](mailto:ajcblum@club-internet.fr)

<http://mondevilletrailaven.free.fr>



## ORGANISATION

Une boucle de 50 kms avec possibilité au 13 ème km de choisir une distance de 25 kms, passant près d'anciens moulins à eau dont le célèbre moulin de Claude François à Dannemois. Epreuve organisée par l'association Mondeville Trail Aventure avec le concours de l'association Trail 91.

## ITINERAIRE

### D'Etampes :

Direction la Ferté Alais puis Corbeil Essonne ; juste après la Ferté Alais, 1<sup>ère</sup> route à droite direction Mondeville

### D'Arpajon :

Direction Saint-Vrain, la Ferté Alais, Baulne et Mondeville

### De Paris :

Autoroute A6, direction Lyon, sortie Auvernaux, puis suivre direction Auvernaux, Chevannes et Mondeville

### De Fontainebleau :

Autoroute A6, direction Paris, sortie Mennecy, puis suivre direction Mennecy, Chevannes et Mondeville

## INSCRIPTIONS ET DOSSARDS

**Trail des moulins** : 25 € à l'avance et 30 € sur place (**Repas d'après-course inclus**)

**Randonnée** : 5 € à l'avance ou sur place (**Repas d'après-course en sus 10 €**)

Possibilité d'inscription en ligne sur le site : [www.topchrono.biz](http://www.topchrono.biz)

**Clôture des inscriptions 15 minutes avant le départ.**

Les dossards sont à retirer le 4 juillet à partir de 11h à la salle polyvalente de Mondeville

**Pensez à prendre vos épingles !!!**



## NOS PARTENAIRES



## REGLEMENT

**Inscription** : Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'**aucun remboursement** quel que soit le motif, aucun échange de dossard n'est autorisé, toute personne rétrocedant son dossard sera reconnue comme responsable en cas d'accident.

Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés majeurs. Chaque coureur devra impérativement remettre lors de son inscription soit une copie de sa licence de l'année en cours, soit une copie d'un certificat médical datant de moins d'un an au jour de l'épreuve. Tout coureur ne remplissant pas ces conditions se verra refuser son inscription.

**Retrait des dossards** : Le **samedi 4 juillet 2015** à partir de **11h00** à la salle polyvalente de Mondeville. Clôture des inscriptions 15 minutes avant le départ

**Départ** : Salle polyvalente de Mondeville le samedi 4 juillet à 13h00 pour le trail et 13h05 pour la randonnée.

**Matériel** : Une réserve d'eau d'un litre et demi (1,5L) est fortement conseillée

**Ravitaillements** : Course en semi-autosuffisance et la randonnée en autosuffisance

50 kms : 2 ravitaillements et 2 points d'eau

25 kms : 1 ravitaillement

**Assistance** : Les suiveurs VTT et véhicules à moteurs sont interdits. L'assistance à un coureur ne peut s'effectuer qu'à l'intérieur des zones de ravitaillement officiels. Un PC médical sera installé à la salle polyvalente de Mondeville. Du fait des difficultés d'accès aux parcours, le temps d'intervention en cas d'accident ne pourra en aucun cas être retenu pour un quelconque recours contre l'organisation ou la protection civile.

**Sécurité** : Assurée par les cibistes à chaque point stratégique.

**Récompenses** : Souvenir à tous les participants, trophée aux 3 premiers de chaque catégorie sur les deux distances

**Droit à l'image** : L'association **Mondeville Trail Aventure** se réserve tout droit exclusif d'utilisation des images des épreuves qu'elle organise. Les concurrents consentent que l'association **Mondeville Trail Aventure** dispose des droits exclusifs de leurs noms et de leur image individuelle et collective pour ce qui concerne de près ou de loin leur participation aux épreuves, usage commercial compris.